

NÈGREPELISSE

GRAND MARCHÉ

de printemps

DIM. 24 MAI

**100
exp.**

9h00-17h30 | Centre ville

ANIMÉ PAR PHILIPPE TOMPS

Food truck locaux, créateurs et artisans d'art, pôle jeunesse avec structures gonflables, manèges, poneys et fanfare

**Animations
avec POLLEN
pour la fête
des Abeilles**



**Expertise gratuite de vos objets grâce à la présence
de Marylou COMBALIER,
Commissaire-Priseur Expert dans Affaire Conclue
Place Nationale de 10 heures à 12 heures**



Ville de
Nègrepelisse

Contact :
05 63 64 26 21
ou 07 85 54 69 49

✉ www.ville-negrepelisse.fr
❨ [negrepelissemaville](https://www.facebook.com/negrepelissemaville)



**ÉDITION 2026
DU GRAND MARCHÉ
DE PRINTEMPS
DIMANCHE 24 MAI
8H-17H30
CENTRE-VILLE
DE NÈGREPELISSE**

Quelques informations

Les tarifs :

Le prix du stand est unique à 2 € le mètre linéaire (chèque à l'ordre de la REGIE DES DROITS DE PLACES/paiement en numéraire auprès de la régie des droits de place à la mairie de Nègrepelisse/ virement bancaire). Pour tout paiement par virement bancaire, aucun remboursement ne sera possible. Le RIB de la régie des droits de place est à demander par mail à c.traverse@ville-negrepelisse.fr. Remplir obligatoirement un bulletin d'inscription.



**Paiement obligatoire à l'inscription et au minimum une semaine avant la manifestation.
Toute inscription sans mode de règlement ne sera pas validée.**

Organisation :

Un placier et des agents seront sur place pour vous accueillir.

Les arrivées sont modulées :

- Les créateurs/artisans sont attendus pour 6h30. Ils pourront décharger à proximité.
- Les primeurs, habillements, divers extérieurs peuvent arriver sur la Place Nationale à partir de 7h30
- Les foodtruck, rue du château sont attendus à partir de 7h30

L'heure maximum d'arrivée est fixée à 8h30.

Il est demandé de ne pas quitter son emplacement avant la fin de la manifestation prévue à 17h.

Restauration possible sur place.

Entrée manifestation : se présenter devant la mairie par la rue Marcellin Viguié

Parking exposants (70 places) : parking Pierre Delpon situé avenue du 8 mai 1945

L'électricité est à votre disposition gratuitement (max 12 A.)

Prévoir des rallonges conformes aux normes CE.

Tout matériel équipant le stand installé soit par l'organisateur, soit par l'exposant est placé sous la responsabilité de l'exposant. Il devra contracter une assurance responsabilité civile.

Un nombre maximum de quatre artisans de la même catégorie est appliqué.

ARRET des inscriptions le 15 Mai 2026.

Présentateur professionnel tout au long de la journée.

Diverses animations autour de la thématique seront organisées pour animer la journée.

La taille des stands est sans marge. Les véhicules sont interdits sauf exception avec justification.

L'ensemble du matériel pour composer le stand à l'extérieur est à la charge de l'exposant : emplacement nu et site non couvert. Les emplacements sont plats.

Vos interlocuteurs

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Aurore Deffrène au 05 63 64 26 21 ou 07 85 54 69 49 (a.deffrene@ville-negrepelisse.fr)

ou le placier Aurélien Sélino au 06 77 70 26 24

Le Grand Marché de Printemps est structuré en pôles thématiques :

- un pôle « artisans-créateurs »,
- un pôle « tous commerces »,
- un pôle « restauration » avec les food-truck et stands petite rue du château,
- un pôle « jeunesse », place du château
- un pôle « déambulation musicale » avec la présence d'un orchestre de rue (banda),
- et un pôle « presse/information » avec notre présentateur Philippe Tomps.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION au GRAND MARCHÉ DE PRINTEMPS

Raison sociale

Nom-Prénom

N° de Registre du Commerce

Adresse.....

Code Postal Ville

Adresse Mail Téléphone

Produits exposés

Nbre de mètres linéaires ou nbre de tables pour les artisans créateurs en intérieur :

Electricité OUINON

Ampérage

Animation sur votre stand

Afin de rendre votre stand plus attractif, vous pouvez proposer un stand d'animation.

Merci de préciser lequel :

Électricité

L'électricité est fournie uniquement pour des installations indispensables : frigo, machine

L'exposant doit se munir d'une rallonge de 30m.

Attention : il est impératif de prévoir des prolongateurs et prises multiples aux normes (prise de terre).

VOTRE ACTIVITÉ

Votre statut

- Producteur / Producteur-transformateur Transformateur Artisan
 Revendeur/distributeur Restaurateur Association Autres :

Domaine d'activité sur la foire

Vente de produits alimentaires :

- Fruits frais et transformés Boissons non alcoolisées
 Légumes frais et transformés Miel
 Pain, pâtisserie et biscuits Farines et céréales
 Fromages et produits laitiers Viande et produits carnés
 Épicerie Churros, crêpes, gaufres, glaces
 Salaisons charcuteries
 Sucreries, bonbons
 Vins, spiritueux
 Restauration (food truck) spécialités

Vente de produits non alimentaires :

- Textile (vêtements) Bois
 Savons Bougies
 Poterie /céramique Livres
 Coutellerie Décoration
 Cosmétiques / PPAM Couture (sacs, lingettes,)
 Jardin Peinture
 Articles puériculture Livres
 Sculpture
 Association
- Autres :

Mode de paiement :

Je règle la totalité de l'emplacement à réserver et je joins :

- mon chèque à l'ordre de REGIE DES DROITS DE PLACES (2 € le mètre linéaire)
- du numéraire directement au service de la régie des droits de place (mairie de Nègrepelisse)
- par virement bancaire (demande de RIB auprès de Mme Traverse : c.traverse@ville-negrepelisse.fr)

Nombre de mètres * 2 € = Total €

**CE BULLETIN EST À RETOURNER DUMENT REMPLI ET SIGNÉ AVEC VOTRE RÈGLEMENT AVANT LE
12 MAI 2026 à:**

Mairie de Nègrepelisse – Grand Marché de Printemps –
5 place de la Mairie- BP 60051 – 82800 Nègrepelisse
Ou par mail à a.deffrene@ville-negrepelisse.fr

Toute inscription sans paiement ne sera pas validée.

**IL N'Y AURA PAS DE REMBOURSEMENT POUR TOUT DÉSISTEMENT INTERVENANT APRÈS LE 15
MAI (date butoir).**

Le reçu vous sera remis sur place.

Le soussigné s'engage à abandonner tout recours contre l'organisateur, du fait de tout dommage corporel, matériel et/ou immatériel, direct et/ou indirect, résultant d'incendie, explosion ou dégâts des eaux ainsi que toute perte d'exploitation.

Sans mention contraire de votre part lors de cette inscription, vous donnez droit à l'image au service municipal communication de la mairie de Nègrepelisse.

Une attestation d'assurance et le KBIS devront être fournie par l'exposant.

Date :

Signature et/ou cachet commercial

Nom- Prénom :

Précédés de la mention « lu et approuvé »

DEMANDEZ LE PROGRAMME :

Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges !

Faire des affaires en se divertissant c'est l'essence même des foires et marchés. Pour cette édition 2026, le Grand Marché de printemps de Nègrepelisse promet de nombreux temps forts. De grands rendez-vous et des animations pour toute la famille autour de la thématique du Printemps. Des animations, il y en aura pour tous ! ...



Des événements de qualité toute la journée du Dimanche avec la présence du présentateur professionnel Philippe Tomps : artiste de spectacle vivant, présentateur, musicien... La palette de Philippe Tomps est variée.

De France-inter à Radio France, ce journaliste est une valeur ajoutée à toutes les manifestations qu'il présente avec bonne humeur, dynamisme et professionnalisme. Cela fait maintenant cinq années, que Philippe Tomps anime nos évènements avec passion !

Des structures gonflables gratuites et surveillées pour les plus jeunes à l'ombre des platanes de la Place du château où est installé l'espace de restauration pour les familles (tables et chaises à disposition de tous gratuitement)

La calèche d'André Périès équipée de son cheval de trait sillonnnera également le centre-bourg entre 10 heures et 16 heures. Enfants et parents profiteront d'une agréable balade.



La présence d'une banda qui anime toute la journée le centre-ville grâce à son répertoire festif

La présence de la commissaire-priseur, expert dans Affaire conclue, Marylou Combalier, qui sera ravie d'estimer les objets que vous lui présenterez.



Ainsi, entre 10 heures et 12 heures, les visiteurs viennent nombreux expertiser leurs objets gratuitement à Marylou Combalier.

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 24 MAI À NÈGREPELISSE !



Comme chaque année, l'Association Nègrepelissienne POLLEN tiendra un stand sur l'apiculture et vendra son miel lors de notre Grand Marché. Pour la 2^{ème} fois, les bénévoles vont organiser un grand concours de décoration de ruches dont la remise des prix aura lieu à 16 heures sur la Place Nationale.

Vous êtes créatifs, artistes et imaginatifs, participez au concours proposé par POLLEN.